

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 26 JANVIER 2026**

4445, côte de Terrebonne à Terrebonne

**PÉRIODE DE DISCUSSION ET COMITÉ PLÉNIER :****8 h 30****ASSEMBLÉE :****9 h 30**

Mme	Marie-Ève Couturier	Ville de Terrebonne	Présidente
Mme	Lise Gagnon	Ville de Mascouche	1 <sup>re</sup> vice-présidente
M.	Michel Corbeil	Ville de Terrebonne	2 <sup>e</sup> vice-président
Mme.	Anna Guarnieri	Ville de Terrebonne	Membre
Mme	Nathalie Lepage	Ville de Terrebonne	Membre
M.	Éric Ladouceur	Ville de Mascouche	Membre

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 décembre 2025;
4. Dépôt :
  - Trois (3) lettres d'embauche de nouveaux employés au poste d'opérateur d'usine temporaire;
  - Lettre de nomination de l'employé 200086 au poste d'opérateur d'usine temps partiel;
  - Deux (2) lettres de mise en demeure – Occupation illégale du lot 2 439 173.
5. Adoption des listes des paiements émis, des salaires et déductions payés par retrait direct et des comptes à payer;
6. Autorisation des dépenses incompressibles 2026;
7. Autorisation de paiement de la quote-part d'assainissement des eaux : coût d'exploitation et immobilisations, au montant de 820 000 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025;
8. Affaires nouvelles;
9. Correspondances:
  - Ville de Terrebonne – Résolution 614-12-2025 – Approbation du règlement 32-3 de la RAIM concernant l'augmentation du fonds de roulement d'un montant additionnel de 1 000 000 \$;
  - Ville de Terrebonne – Résolution 653-12-2025 - Approbation du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028;
  - Ville de Terrebonne – Résolution 655-12-2025 - Approbation des prévisions budgétaires de l'année 2026;
  - Ville de Terrebonne – Résolution 657-12-2025 - Approbation du financement par le fonds de roulement des projets 2025 figurant dans le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028;
  - Ville de Mascouche – Résolution 251218-09 - Approbation des prévisions budgétaires de l'année 2026, approbation du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028 et autorisation de paiement de la quote-part 2026;
10. Période de questions;
11. Huis clos;
12. Levée de l'assemblée.



Geneviève Ollivier

Directrice générale et greffière-trésorière